

A Paris, le 29/01/2025

Vœux de la Présidente du SNAO :
2025, une année pour renforcer notre place dans le système de santé

En cette fin de mois de janvier, la présidente du SNAO a adressé ses vœux aux adhérents du syndicat et a réaffirmé son engagement, ainsi que celui de son conseil d'administration, pour un accès à l'orthoptie plus facile et plus sécurisé sur l'ensemble du territoire.

L'accès direct, médicalement encadré, doit être une priorité pour les mois à venir. Il est essentiel de sécuriser les patients en supprimant les ordonnances inutiles d'orientation et en renforçant les systèmes de communication entre les orthoptistes et les médecins généralistes, pédiatres, ophtalmologues, neurologues, ORL, médecins physiques de rééducation et gériatres.

L'orthoptie doit être accessible en centre de rééducation, à domicile et en EHPAD, afin d'apporter son expertise aux patients qui en ont besoin.

Les craintes d'une catastrophe sanitaire liée à l'accès direct pour le dépistage et la primo-prescription ne se sont pas confirmées. Bien au contraire, au premier semestre 2024, 25 000 personnes ont bénéficié d'une primo-prescription et 15 000 enfants ont eu accès à un dépistage.

Le déploiement national de DP20, permettant aux orthoptistes de dépister directement en milieu scolaire, constitue une avancée majeure.

Nous devons maintenant aller encore plus loin.

Cependant, l'année 2024 a aussi mis en évidence les failles du système de santé. L'absence quasi totale de l'orthoptie dans les Assises de la pédiatrie et le comité interministériel des TND est une erreur lourde de conséquences. Il est inacceptable que des décideurs continuent d'élaborer des parcours de soins en ignorant la fonction visuelle, essentielle au développement et à l'autonomie des patients.

Face à ces enjeux, le SNAO demande aujourd'hui la mise en place d'un zonage afin de favoriser l'installation des orthoptistes sur l'ensemble du territoire. Toutefois, ce dispositif ne pourra fonctionner qu'avec une réforme du stage de dernière année, permettant aux étudiants de s'installer plus facilement, y compris loin de leur lieu de vie habituel, grâce à un accompagnement financier adapté. La formation sera un axe fort du SNAO en 2025. Nous soutiendrons la demande de réingénierie de la formation et le passage au Master.

Enfin, les orthoptistes, experts en basse vision et en troubles neurovisuels, constatent avec inquiétude une profonde désorganisation des MDPH. L'attribution inégale des aides laisse de nombreux enfants et parents démunis. Les personnes déficientes visuelles de plus de 60 ans souffrent d'un manque de reconnaissance et d'un isolement grandissant. Le SNAO s'engage à agir

pour améliorer leur quotidien et exige une place à part entière dans le comité interministériel du Handicap annoncé par Monsieur le premier ministre.

L'année 2025 doit être celle d'une véritable reconnaissance de l'orthoptie comme acteur incontournable du parcours de soins.

Le SNAO poursuivra son engagement sans relâche pour faire entendre la voix des orthoptistes et des patients.

Mélanie ORDINES
Présidente
07 88 94 23 53